Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260427-D2026_041-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

# COMMUNE DE SAINT-DOMINEUC

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DOMINEUC

## SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt sept avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Guérin Catherine, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 13 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 17
Votants : 23

Étaient présents : Mmes-M. GUÉRIN Catherine, ROUAULT Hervé, LOMAKINE Brigitte, LEBORGNE Yann, FOUERE Gaëlle, LOUAZEL Eric, MOUCHOUX Denis, DRAGON Vanessa, BOUDOU Maryse, GABILLARD Marie-Odile, ODIC Sabrina, CONFLANT Linda, BOULANGER Nadège, ROY Baptiste, PLAINFOSSÉ Isabelle, SOHIER Benoît, BEARNEZ Mélanie
Était absent excusé : COUASNON Stéphane (donne pouvoir à ROUAULT Hervé), BARBAULT Hervé (donne pouvoir à BEARNEZ Mélanie), FAISANT Catherine (donne pouvoir à SOHIER Benoît), Erwan DENOUAL (donne pouvoir à ROY Baptiste), VETIER Loan (donne pouvoir à FOUÉRÉ Gaëlle), BOUJU Nicolas (donne pouvoir à BOULANGER Nadège).

Étaient absents :
Secrétaire de séance : LEBORGNE Yann est élu secrétaire de séance par le conseil municipal.

---

## D2026_041- OBJET : Validation du coût d'un élève en maternelle et en primaire à l'école publique Lucie Aubrac et versement de la participation financière à l'école privée Sainte Jeanne d'Arc- année 2026

**Rapporteur :** Yann LEBORGNE

Chaque année, la participation financière de la commune à l'école privée Sainte Jeanne d'Arc est calculée en fonction du coût de fonctionnement de l'école publique Lucie Aubrac sur l'exercice budgétaire précédent. Une distinction est faite entre le coût d'un élève en maternelle et le coût d'un élève en école primaire.

**Vu** le contrat entre l'école privée Sainte Jeanne d'Arc et l'Etat le 7 septembre 2007,
**Vu** les postes de dépenses de l'école publique Lucie Aubrac
**Vu** les effectifs des écoles Lucie Aubrac et Sainte Jeanne d'Arc,
**Vu** le calcul du coût d'un élève de maternelle et d'un élève de primaire pour l'école publique Lucie Aubrac,
**Vu** l'avis de la commission des Finances,

Considérant la participation de la commune aux frais de fonctionnement d'un élève domiciliée à Saint-Domineuc de l'école privée Sainte Jeanne d'Arc, à hauteur du coût d'un élève de l'école publique Lucie Aubrac,

Le coût d'un élève à l'école publique Lucie Aubrac est de :

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260427-D2026_041-DE

- 1 627,29 € pour un élève de maternelle
- 274,30 € pour un élève de primaire

L'effectif de l'école privée comporte :

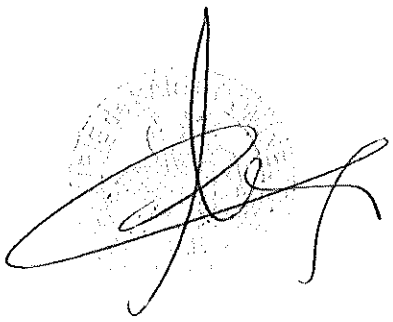
- 42 enfants domiciliés à Saint-Domineuc en maternelle
- 75 enfants domiciliés à Saint-Domineuc en primaire

Avec ces différents éléments, la subvention 2026 versée à l'école privée Sainte Jeanne d'Arc est de **88 919 €**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (dont six pouvoirs)**

- **Arrête** le coût d'un élève en maternelle à 1 627,29 €
- **Arrête** le coût d'un élève en primaire à 274,30 €
- **Valide** la subvention d'un montant de 88 919 € pour l'école privée Sainte Jeanne d'Arc
- **Précise** que le montant du coût d'un élève sera utilisé pour facturer les frais de scolarité aux communes de résidence pour les enfants inscrits à l'école publique et ne remplissant pas les conditions d'un cas dérogatoire.

Au registre sont les signatures, Pour extrait Conforme,
Le Maire, Catherine GUÉRIN



Le secrétaire de séance,
Le conseiller municipal, Yann LEBORGNE

